

Les moulins de Ménessaire.

1 - Le moulin de Ménessaire

En 2013 M. Ménède, cabaretier à Ménessaire, évoquant son enfance vers les années 1925 dit avoir connu *"une étable en ruine, un puits et le reste du toit de chaume du moulin vers le ruisseau. Mais aujourd'hui, ce n'est qu'un tas de pierre"*. Il évoque aussi l'étang et la belle peinture murale du café qui montre la cascade du moulin.

Les ruines en 2013.

Descendant le sentier près du cimetière, en prenant le premier chemin à droite balisé en jaune, on découvre à environ un kilomètre du bourg les ruines du moulin. Celles-ci sont indiquées sur les cartes topographiques actuelles.

Au milieu d'une végétation dense (en été), l'étang devenu marécage est perceptible. L'œil averti du visiteur entrevoit une digue, les ruines d'une bâtisse en aval de l'ancienne cascade et le trop-plein en pierre de taille.

Quelques mots d'histoire...

La reprise de fief du 16 avril 1578 indique la présence de *"Deux petits étangs et souloits anciennement être des moulins"*.

Le terrier de 1608 édicte les règles et les droits liés aux moulins et à la banalité de la rivière. (Archive Départementale de la Nièvre - 1J130)

"Ne faire Moulin Battoir et autres engins sans la permission du Seigneur" "Qu'ils ne pourront moudre aucune graine qu'au moulin banal à peine de trois livre, cinq sols d'amende et en intérêt dudit meunier. Lequel meunier sera tenu de moudre selon l'ordre que chacun d'eux sera arrivé au moulin"

Un litige sur l'utilisation de la rivière - Le Chazelle probablement - a eu lieu vers 1609 et fait l'objet d'une transaction entre les habitants de Ménessaire et ceux de Moux. A cette époque, la seigneurie s'étendait sur Ménessaire, Moux, Goix, la Motte de Chissey, Maisonhier, Blanot et d'autres dépendances.

Au sujet de la terre Ménessaire sous l'Ancien Régime, l'Abbé Baudiau écrit :

"Tous les sujets étaient serfs et de serves conditions...Ils leur étaient défendu de moudre leurs graines ailleurs que dans les moulins banaux, à peine d'une amende de soixante sous ; néanmoins après vingt quatre heures d'attente, il leur était possible de conduire leurs fournées à un autre moulin." Ainsi la seigneurie disposait de plusieurs moulins.

"Jean Maître ancien meunier de la paroisse de Ménessaire âgé d'environ 80 ans ... décède le 31 octobre 1747..."

Léonard Guiotat (Guyotar) marié à Louise Régnier est dit meunier au décès de son fils Simon le 6 mai 1749. Le 4 novembre 1751 lors d'un acte d'héritage, Léonard Guiotat est *meunier du Seigneur de Ménessaire*. Mais la même année, il exerce comme menuisier lors du mariage de son fils Lazard le 20 juillet 1751.

Jean Rateau exerce comme *laboureur* à Ménessaire à la naissance de son fils Laurent le 21 mars 1769 puis comme *laboureur propriétaire* au décès de sa fille Jeanne en 1782. En 1790, il est cité en tant que meunier par Maurice Baldou ainsi qu'un autre meunier L Rateau -Vateau (3).

Le 16 prairial l'an XII (5 juin 1804), lors de son mariage avec Etiennette Barbotte, Laurent Rateau est dit meunier à Ménessaire puis le 11 août 1812 à la naissance de son fils Louis.

*"Acquisition Pour Laurent et Claude Brochet contre Laurent Rateau
Par devant Jacques Jean Collenot, notaire ... à Moux... a comparu Laurent Rateau,
meunier demeurant à Meneffaire, lequel reconnaît et déclare avoir vendu ...à Laurent et
Claude Brochet, frères... demeurant au même lieu une pièce de terre située au finage dudit
Meneffaire appelée La Terre du Fossé contenant environ quarante ares ..."*

Quittance de Laurent Rateau meunier au moulin de Ménessaire du 18 mai 1806
(Archive Départementale de la Nièvre Côte 3E3720)

A son décès le 10 octobre 1845 à l'âge de 82 ans, Laurent Rateau est dit propriétaire.

De 1836 à 1876, Louis Rateau marié à Dupin Emilande est meunier au hameau *"le Moulin "* à Ménessaire. En 1876, celui-ci compte alors vingt habitants. Deux enfants de l'Assistance Public seront placés dans cette famille de meunier. Giber Victor de 1856 à 1866 et Rabaud Pierrette en 1872.

Lorsque Louis Rateau décède le 12 mars 1887 à l'âge de 74 ans, le moulin est arrêté. Le hameau sera abandonné en 1906.

2 - Le moulin de La Vente Rouge

Maurice Baldou cite *"La Rente Rouge, ferme. Plus moulin"* Il s'agit de la Vente Rouge hameau de Ménessaire. Dans ce cas, l'absence de cours d'eau et la situation géographique supposerait la présence d'un moulin à traction animal ?

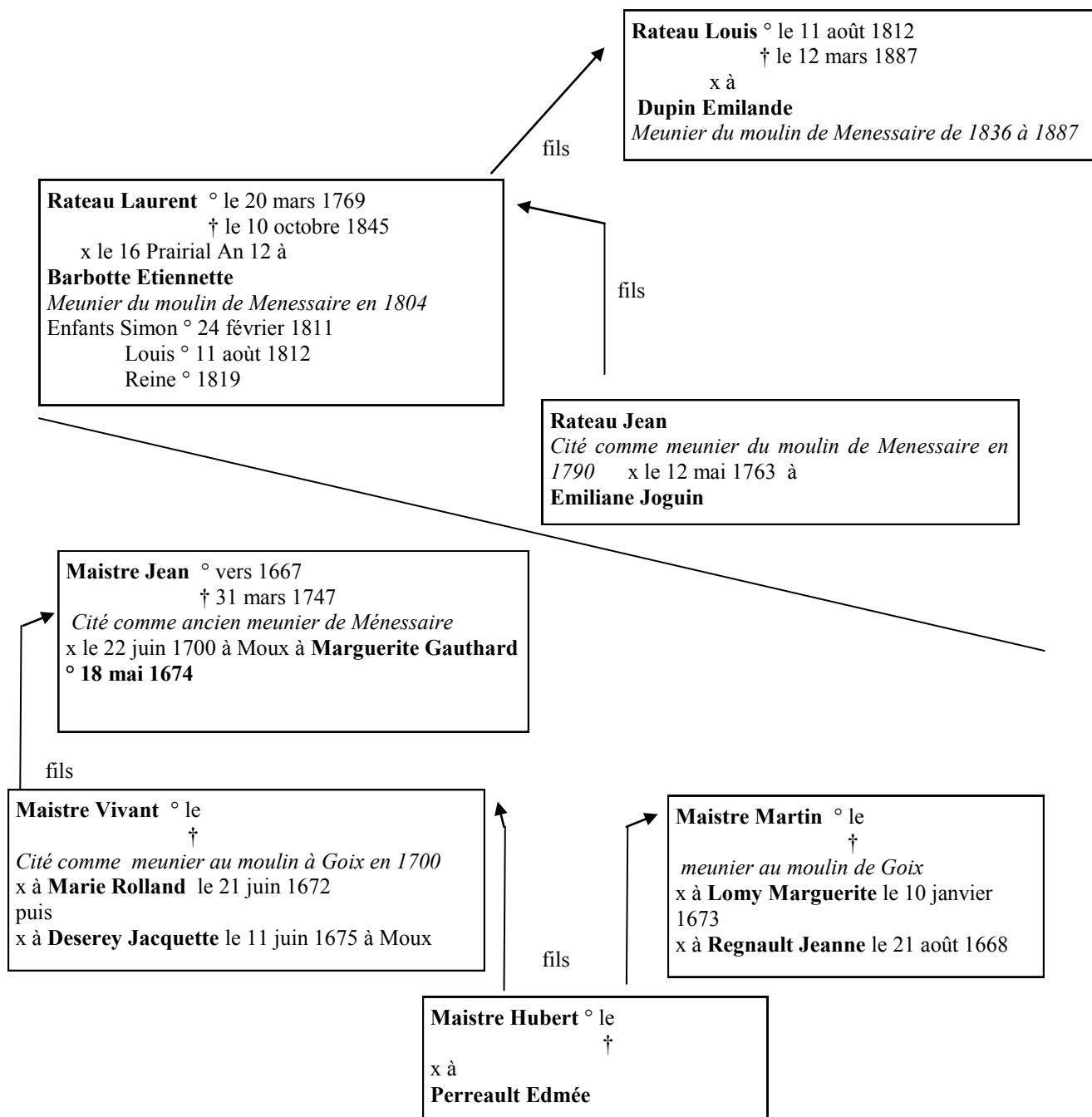
3 - Le moulin de Palaiseau

En 1832, Jean Jacquenet, propriétaire à Chissez obtient l'autorisation de construire un moulin proche de Palaiseau en dessous de la Ferme de Valaizon juste avant le confluent avec le Ternin.

La bâtisse est visible sur le cadastre napoléonien. Maurice Baldou dit qu'il fut démoli en 1853.

4 - Une huilerie : Tenue par Laurent Carré, une huilerie a fonctionné entre 1836 et 1846. Les plans d'alignement de 1844 indique Laurent Carré, propriétaire d'une maison, Grande Rue au bourg de Ménessaire.

Généalogie des meuniers au moulin de Menessaire



Les dates en gras sont des dates connues d'activité .

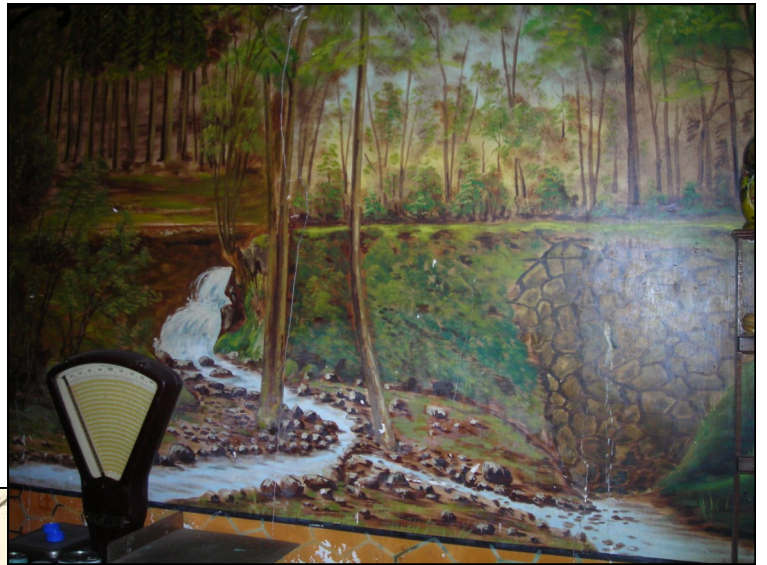
° = naissances, × = mariages, † = décès (?) Incertain → Filiation

Source :

- 1- Le Morvan, Abbé Baudiau, 1867
- 2 - Revue " Moulin du Morvan" n° 59 mai 2005 et n° 60 novembre 2005
- 3 - Ménessaire : Histoire du village, noms des anciens habitants, l'église, le château porphyre, eurite, genet d'or, *Maurice Baldou*, Dijon, 1958
- 4- Liernais (Côte-d'Or) : Histoire du village, l'antique villa gallo-romaine, la forteresse seigneuriale, les comtes de Nevers, l'église, *Maurice Baldou*, Dijon, 1959
- 5 - Archives de la Côte-d'Or et de la Nièvre.

Carte postale de l'étang de Ménessaire

La cascade : Peinture murale
au café de Ménessaire.



Le cadastre Napoléon
vers 1842 présente le
hameau "Le moulin "
de Ménessaire.